

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant
réalisation de travaux

R. 4412-97 modifié par le décret 2012-639 du 4 mai 2012
Norme NF X 46-020

16 RUE BLANCHE DE CASTILLE-APT 301

77760 LA CHAPELLE LA REINE



A \ INFORMATIONS GENERALES

A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :		Adresse :	16 RUE BLANCHE DE CASTILLE-APT 301 77760 LA CHAPELLE LA REINE
Cat. Du bâtiment :		Bâtiment :	
Etage :		Porte :	
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	

A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	63LAY0301	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
Repérage réalisé le :	09/10/2017	Adresse laboratoire :	3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
Accompagnateur :		Numéro d'accréditation :	1-5967
Par :	Tristan BRUNOT	Organisme d'assurance professionnelle :	ALLIANZ
N° certificat :	CPDI 3541	Adresse assurance :	Direction Opérations Entreprises 5C Esplanade Charles de Gaulle 33081 BORDEAUX CEDEX
Date d'obtention :	06/08/2015	N° de contrat d'assurance :	55897385
Organisme certificateur	I.CERT PARC EDONIA - BAT G - RUE DE LA TERRE VICTORIA - 35760 SAINT GREGOIRE	Date de validité :	31/12/2017

B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

FAIT A AVESNES LES BAPAUME LE 17/10/2017

Cabinet : **EXPERT HABITAT**

Nom du responsable : **DEMOULIN Frédéric**

Nom du diagnostiqueur : **Tristan BRUNOT**



Rapport N° : **63LAY0301** **09/10/2017**

Date d'édition : 17/10/2017

2/18

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE – 21 route d'Albert 62450 AVESNES LES BAPAUME

Téléphone : 03.21.73.41.44 – Fax 03 21 73 94 79

Site : www.experthabitat.com

SAS au capital de 55 000 € - Siret n° 479 076 838 00032

C\ SOMMAIRE

Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT	2
A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	2
A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION.....	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	2
C \ SOMMAIRE	3
D \ CONCLUSIONS	4
E \ PROGRAMME DE REPERAGE	4
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	5
G \ RAPPORTS PRECEDENTS.....	5
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	6
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES.....	11
ANNEXE 2 – CROQUIS DE LOCALISATION DE PRELEVEMENTS.....	13
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	14
ATTESTATION	16
CERTIFICAT DE COMPETENCES	17

D \ CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
NEANT								

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

Liste des locaux non visités concernés par les travaux et justification

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE
NEANT		

Liste des éléments non inspectés et justification

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	REPERAGE	RESULTAT
NEANT				

E \ PROGRAMME DE REPERAGE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Échantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
	LOGEMENTS COLLECTIFS		Selon BT			

Aucun document disponible

ELEMENTS A SONDER OU A ANALYSER NON PRESENTS:

Rapport N° : 63LAY0301 09/10/2017
Date d'édition : 17/10/2017

4/18

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE – 21 route d'Albert 62450 AVESNES LES BAPAUME

Téléphone : 03.21.73.41.44 – Fax 03 21 73 94 79

Site : www.experthabitat.com

SAS au capital de 55 000 € - Siret n° 479 076 838 00032

F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre E.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux. Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail. Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

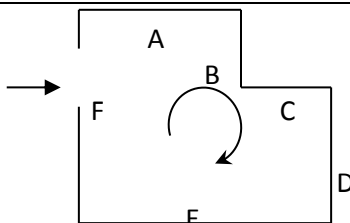
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



G \ RAPPORTS PRECEDENTS

H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE	TRAVAUX
Salon			OUI	CONCERNEE
Placard			OUI	CONCERNEE
Cuisine			OUI	CONCERNEE
Chambre 2			OUI	CONCERNEE
Salle de bains			OUI	CONCERNEE
WC			OUI	CONCERNEE
Dégagement			OUI	CONCERNEE
Chambre 1			OUI	CONCERNEE
Séjour			OUI	CONCERNEE

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

PIECE	MUR1	MUR2	MUR 3	MUR 4	PLANCHE R BAS	PLANCHE R HAUT	PORTE S	FENETRE 1	FENETRE 2
Salon	Plaque de plâtre	Périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)			Dalle béton	Dalle béton	BOIS	PVC	
Placard	Plaque de plâtre				Dalle béton	Dalle béton	BOIS		
Cuisine	Béton	Périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)	Plaque de plâtre		Dalle béton	Dalle béton		PVC	

PIECE	MUR1	MUR2	MUR 3	MUR 4	PLANCHE R BAS	PLANCHE R HAUT	PORTE S	FENETRE 1	FENETRE 2
Chambre 2	Périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)	Béton	Plaque de plâtre		Dalle béton	Dalle béton	BOIS	PVC	
Salle de bains	Plaque de plâtre	Périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)			Dalle béton	Dalle béton	BOIS		
WC	Plaque de plâtre				Dalle béton	Dalle béton	BOIS		
Dégagement	Plaque de plâtre	Béton			Dalle béton	Dalle béton	BOIS		
Chambre 1	Périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)	Plaque de plâtre			Dalle béton	Dalle béton		PVC	
Séjour	Béton	Périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)	Plaque de plâtre		Dalle béton	Dalle béton	BOIS	PVC	

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE ET SUR JUGEMENT PERSONNEL

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
NEANT								

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT
NEANT							

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Chambre 1		Dalle de sol	Revêtement souple beige + colle polymère jaune non séparable + ragréage rose + matériau souple blanc non séparable + peinture non séparable	63LAY0301P00 1	Sol	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Cuisine		Dalle de sol	Revêtement souple beige + colle polymère jaune non séparable + ragréage rose + peinture non séparable	63LAY0301P00 2	Sol	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Salon		Dalle de sol	Revêtement souple beige + colle polymère jaune non séparable + ragréage rose + matériau souple blanc non séparable + peinture non séparable	63LAY0301P00 1	Sol	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	Z S O
Placard		Dalle de sol	Revêtement souple beige + colle polymère jaune non séparable + ragréage rose + matériau souple blanc non séparable + peinture non séparable	63LAY0301P00 1	Sol	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	Z S O
Chambre 2		Dalle de sol	Revêtement souple beige + colle polymère jaune non séparable +	63LAY0301P00 1	Sol	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	Z S O

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
			ragréage rose + matériau souple blanc non séparable + peinture non séparable					
Dégagement		Dalle de sol	Revêtement souple beige + colle polymère jaune non séparable + ragréage rose + matériau souple blanc non séparable + peinture non séparable	63LAY0301P00 1	Sol	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	Z S O
Chambre 1		Dalle de sol	Revêtement souple beige + colle polymère jaune non séparable + ragréage rose + matériau souple blanc non séparable + peinture non séparable	63LAY0301P00 1	Sol	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	Z S O
Séjour		Dalle de sol	Revêtement souple beige + colle polymère jaune non séparable + ragréage rose + matériau souple blanc non séparable + peinture non séparable	63LAY0301P00 1	Sol	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	Z S O
Cuisine		Dalle de sol	Revêtement souple beige + colle polymère jaune non séparable + ragréage rose	63LAY0301P00 2	Sol	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	Z S O

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
			+ peinture non séparable					
Salle de bains		Dalle de sol	Revêtement souple beige + colle polymère jaune non séparable + ragréage rose + peinture non séparable	63LAY0301P002	Sol	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	Z S O
WC		Dalle de sol	Revêtement souple beige + colle polymère jaune non séparable + ragréage rose + peinture non séparable	63LAY0301P002	Sol	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	Z S O

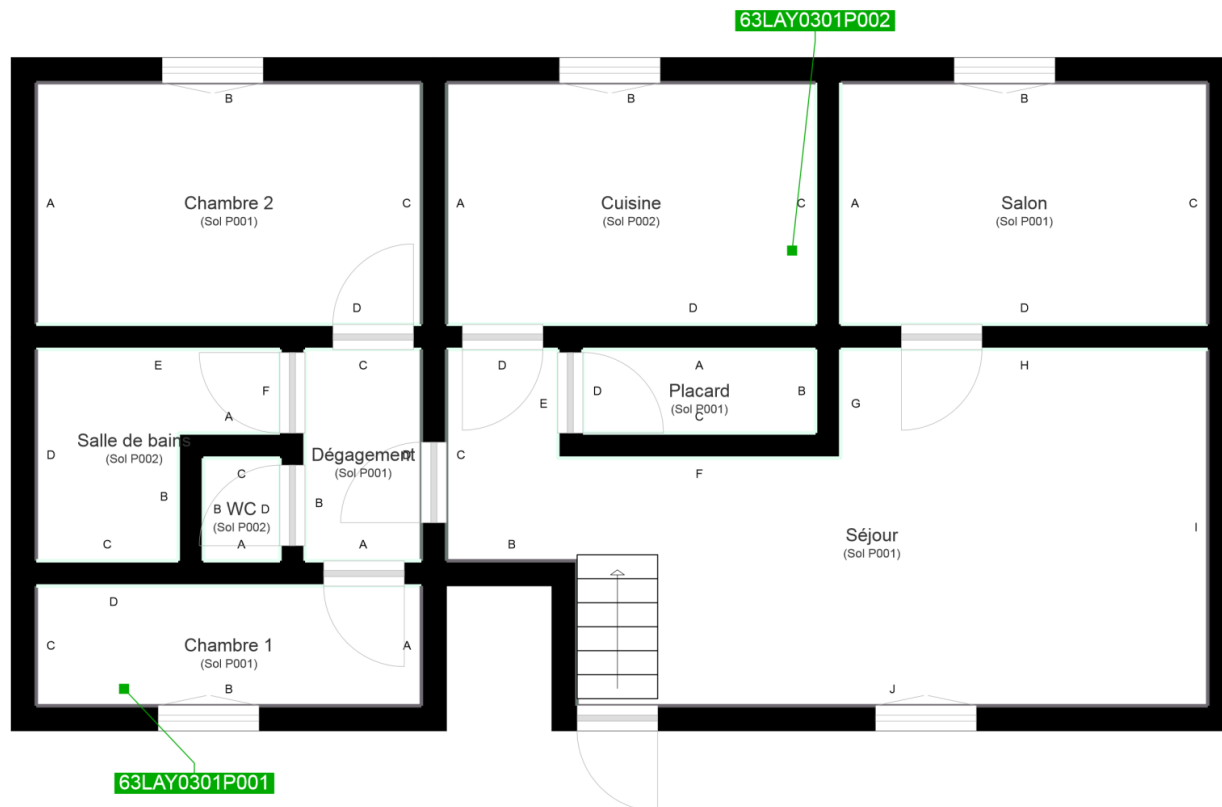
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

PRELEVEMENT : 63LAY0301P001			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	63LAY0301 09/10/2017		Chambre 1
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Dalle de sol	Revêtement souple beige + colle polymère jaune non séparable + ragréage rose + matériau souple blanc non séparable + peinture non séparable	09/10/2017	BRUNOT Tristan
LOCALISATION		RESULTAT	
Sol		Amiante non détecté	
EMPLACEMENT			
			

PRELEVEMENT : 63LAY0301P002			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	63LAY0301 09/10/2017		Cuisine
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Dalle de sol	Revêtement souple beige + colle polymère jaune non séparable + ragréage rose + peinture non séparable	09/10/2017	BRUNOT Tristan
LOCALISATION		RESULTAT	
Sol		Amiante non détecté	
EMPLACEMENT			
			

ANNEXE 2 – CROQUIS DE LOCALISATION DE PRELEVEMENTS

www.expert-habitat.fr



	Murs périphériques / Plaques de plâtre
	Murs Bois
	Murs Brique
	Murs Béton brut
	Cloisons Plaques de plâtre
	Murs carreaux de plâtre
	Murs Béton / Enduit
	Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
	Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
	Torchis
	Murs Amiantés
	Murs Brique / Enduit
	Murs Brique plâtrière

	Prélèvements de sol amiantés
	Prélèvements de sol non amiantés
	Prélèvements de plafonds amiantés
	Prélèvements de plafonds non amiantés
	Prélèvements de murs amiantés
	Prélèvements de murs non amiantés
	Autres types de prélèvements amiantés
	Autres types de prélèvements non amiantés

ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT071710-24024 EN DATE DU 17/10/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE
MATERIAUX)
21 route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-97704
Echantillon ITGA : IT071710-24024
Reçu au laboratoire le : 13/10/2017

Réf. Client :

Commande	63LAY0301--01
Dossier client	63LAY0301--01 - 16 RUE BLANCHE DE CASTILLE-APT 301 77760 LA CHAPELLE LA REINE
Echantillon	63LAY0301P001 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Chambre 1 Sol Dalle de sol
Description ITGA	Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage rose / Matériau souple blanc / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Revêtement souple beige + colle polymère jaune non séparable + ragréage rose + matériau souple blanc non séparable + peinture non séparable	META le 17/10/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Fabien HADO - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
 Tél : 02.99.35.41.41
 Fax : 02.99.35.41.42
 www.itga.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT D'ESSAI N° IT071710-24025 EN DATE DU 17/10/2017
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE (COMPTE
 MATERIAUX)
 21 route d'Albert
 62450 AVESNES LES BAPAUME

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-97704
 Echantillon ITGA : IT071710-24025
 Reçu au laboratoire le : 13/10/2017

Réf. Client :

Commande	63LAY0301--01
Dossier client	63LAY0301--01 - 16 RUE BLANCHE DE CASTILLE-APT 301 77760 LA CHAPELLE LA REINE
Echantillon	63LAY0301P002 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Cuisine Sol Dalle de sol
Description ITGA	Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage rose / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Revêtement souple beige + colle polymère jaune non séparable + ragréage rose + peinture non séparable	META le 17/10/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Fabien HADO - Analyste



La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale : ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
 Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164 rev 12

Page 1 / 1

ATTESTATION



ALLIANZ IARD
Direction Opérations Entreprises
Case courrier 8 10 33
5C Esplanade Charles de Gaulle
33081 BORDEAUX CEDEX

ALLIANZ RESPONSABILITE CIVILE DES ENTREPRISES DE SERVICE

La société ALLIANZ IARD certifie que :

EXPERT HABITAT INGENIERIE
21 ROUTE D ALBERT
62450 AVESNES LES BAPAUME

Est titulaire d'une police d'assurance Responsabilité civile Activités de services N°55897385 qui a pris effet le 01/01/2017.

Ce contrat, a pour objet de :

- Satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n°2005 - 655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n°2006 - 1114 du 5 septembre 2006, codifié aux articles R212-4 et L271-4 à L271-6 du code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents ;
- Garantir l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait de ses activités professionnelles déclarées aux Dispositions Particulières à savoir :
 - Le constat des Risques d'exposition au plomb
 - Diagnostic Performance Energétique (DPE)
 - Repérage d'amiante avant transaction, contrôle périodique amiante
 - Repérage d'amiante avant / après travaux et démolition
 - Dossier technique amiante
 - Repérage d'amiante sur surfaces bitumées ou enrobées
 - Diagnostic amiante parties privatives
 - Repérage de plomb avant / après travaux et démolition
 - Présence de termites et autres insectes xylophages

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est de 1 300 000,00 € par sinistre et 1 500 000,00 € par année.

Le présent document, établi par ALLIANZ, est valable jusqu'au 31/12/2017 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager ALLIANZ au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Bordeaux, le 19/12/2016

Pour la compagnie

Allianz IARD
Direction Opérations Entreprises
5C Esplanade Charles de Gaulle
33081 BORDEAUX CEDEX

CERTIFICAT DE COMPETENCES



Certificat de compétences Diagnosticqueur Immobilier

N° CPDI 3541 Version 003

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur BRUNOT Tristan

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante	Repérage et diagnostic amiante dans les immeubles bâtis Date d'effet : 06/08/2015 - Date d'expiration : 05/08/2020
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 02/03/2016 - Date d'expiration : 01/03/2021
Termites	Etat relatif à la présence de termites dans le bâtiment - France métropolitaine Date d'effet : 20/07/2016 - Date d'expiration : 19/07/2021

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 20/09/2016.

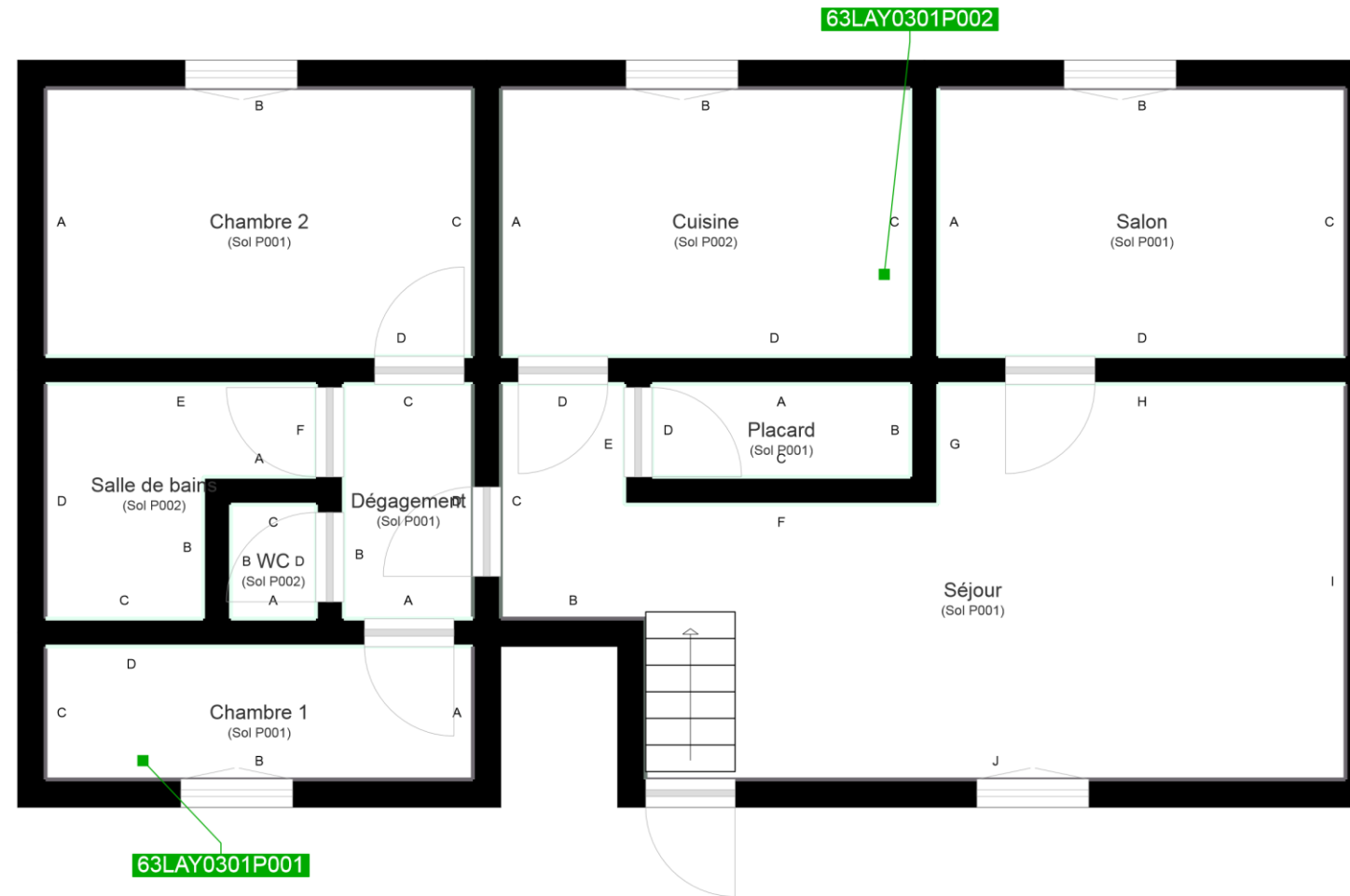
Arrêté du 6 avril 2007 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz modifié par les arrêtés du 15/12/2009 et du 15/12/2011. Arrêté du 16 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique modifié par les arrêtés du 08/12/2009 et du 13/12/2011. Arrêté du 30 octobre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment modifié par les arrêtés du 14/12/2005 et du 01/12/2011 et du 14/02/2012. Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérant des repérages et des diagnostics amiante dans les immeubles bâtis. Arrêté du 21 novembre 2006 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérant des constats de risque d'exposition au plomb ou agréés pour réaliser des diagnostics plomb dans les immeubles d'habitation modifié par l'arrêté du 03/12/2011. Arrêté du 6 juillet 2008 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité modifié par les arrêtés du 10/12/2009 et du 02/12/2011.

I.Cert
Institut de Certification
Certification de personnes
Diagnosticqueur
Portée disponible sur www.icert.fr



Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire

CPEDI FR11 rév 11



	Murs périphériques / Plaques de plâtre
	Murs Bois
	Murs Brique
	Murs Béton brut
	Cloisons Plaques de plâtre
	Murs carreaux de plâtre
	Murs Béton / Enduit
	Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
	Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
	Torchis
	Murs Amiantés
	Murs Brique / Enduit
	Murs Brique plâtrière

	Prélèvements de sol amiantés
	Prélèvements de sol non amiantés
	Prélèvements de plafonds amiantés
	Prélèvements de plafonds non amiantés
	Prélèvements de murs amiantés
	Prélèvements de murs non amiantés
	Autres types de prélèvements amiantés
	Autres types de prélèvements non amiantés